

S

99

VINGT-SEPTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

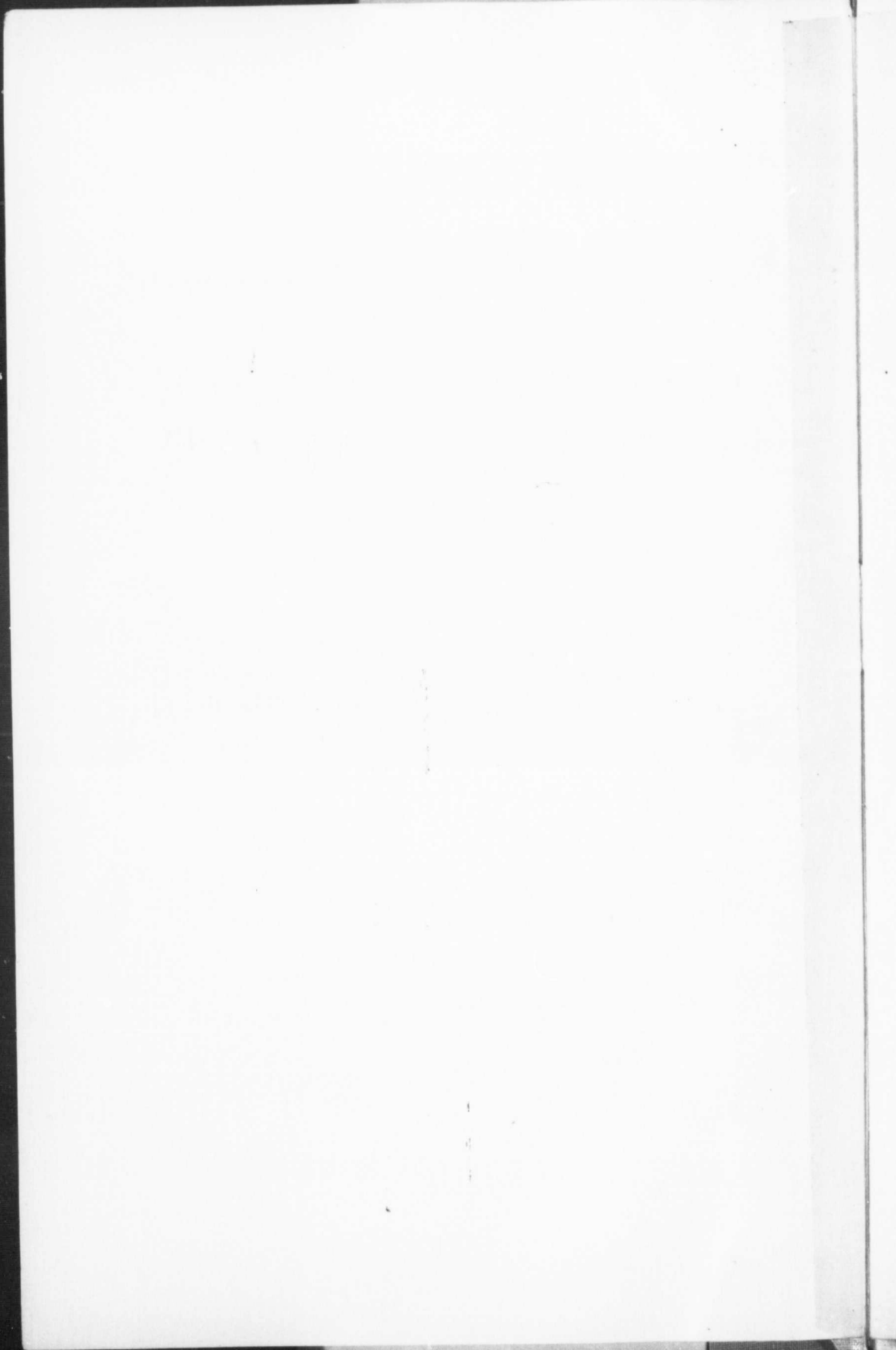
DE

LA CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

1899



LA CAISSE D'ÉCONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

(ACTE 34 VICT., CHAP. 7.)

VINGT-SEPTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

QUÉBEC, 19 juin, 1899.

L'assemblée s'ouvre à 7.30 heures P.M., sous la présidence de E. W. Méthot, Ecr., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la charte.

Sur motion de M. E. W. Méthot, secondé par M. J. D. Brousseau, Messieurs Amédée Robitaille et C. Labrègue sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-ROSLICE

*VINGT-SEPTIÈME rapport annuel des Directeurs aux
Actionnaires de La Caisse d'Économie de Notre-Dame
de Québec, depuis l'octroi de sa charte sous l'acte Fédéral
Vict. 34 chap. 7, et le cinquante-unième depuis sa fon-
dation.*

MESSIEURS,

Les directeurs de La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec sont heureux de vous rencontrer pour vous soumettre leur rapport des opérations de cette Institution pour l'année terminée le 31 mai dernier.

Les états annexés, accompagnés du rapport des Auditeurs vous feront connaître la position de la Caisse d'Économie.

Durant l'année 2155 nouveaux comptes ont été ouverts et 811 ont été clos, la balance due aux déposants est de \$5,576,311.56.

Après avoir réglé les intérêts dus aux déposants, ainsi que les dépenses de l'année, déclaré deux dividendes et un bonus aux actionnaires, il reste un profit net de \$14,771.78 qui a été porté au crédit du compte de Profits et Pertes, qui est maintenant de \$50,399.25. Le Fond de Réserve reste à \$125,000.

Durant l'année les bureaux de la Caisse ont été régulièrement visités par votre Inspecteur et ses rapports ont toujours été favorables

Le neuf du courant les valeurs de la Caisse ont été examinées et vérifiées par les auditeurs en présence du Prési-

30810188
30810188

dent, du Vice-Président et du Secrétaire-Trésorier et le tout a été trouvé exact et dans un ordre parfait.

Les intérêts du fonds de Charité ont été distribués aux Institutions de Charité.

La Caisse des Retraites des Employés continue à fonctionner à la satisfaction et des Directeurs et des Employés.

Nous sommes heureux de constater que le nombre d'emprunteurs sur sûretés collatérales a augmenté considérablement, ce qui est une preuve que le public apprécie de plus en plus les avantages que la Caisse offre à ses emprunteurs.

Avant de terminer notre présent rapport nous sommes heureux d'offrir à tous nos employés, nos remerciements pour leurs soins assidus à bien remplir leurs charges respectives.

Le tout humblement soumis.

E. W. MÉTHOT,
Président.

Québec, 19 juin 1899.

ÉTAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA CAISSE
 POUR L'ANNÉE FINISSANT

RECETTES.

Balance en Banque et en Caisse le 31 mai 1898.	\$ 304,495 10
Dépôts	5,455,781 06
Placements	3,401,547 97
Intérêts	262,712 78
Dépôts spéciaux.....	324,723 19
Loyers	1,289 80
Divers	434 82

\$9,750,984 72

Examiné et trouvé correct.

Québec, 9 juin 1899.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

LE 31 MAI 1899.

DÉBOURSÉS.

Remboursements.....	\$ 5,675,333 64
Placements.....	3,313,788 76
Intérêts.....	181,300 37
Dépôts Spéciaux.....	250,000 00
Institution de charité.....	4,587 00
Dividendes.....	25,000 00
Bonus aux actionnaires.....	5,000 00
Dépenses d'administration.....	22,090 22
Dépenses courantes.....	6,666 83
Primes sur débentures.....	7,518 83
Balance en banque et en caisse.....	259,699 07
	<hr/>
	\$ 9,750,984 72
	<hr/> <hr/>

Québec, 31 mai 1899.

E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ECONOMIE DE
PASSIF.

Fonds capital de la Banque...	\$1,000,000 00	
Moins 75% non versé.....	750,000 00	
	<u> </u>	\$ 250,000 00
Fonds de Réserve.....	125,000 00	
Profits et Pertes.....	50,399 25	
	<u> </u>	175,399 25
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.....		5,576,311 56
Fonds spécial des pauvres ou fonds de charité.		83,000 00
Obligations non comprises sous les chefs précé- dents.....		102,164 82
		<u> </u>
		\$ 6,186,875 63
		<u> </u>

Examiné et trouvé correct,

Québec, 9 juin 1899.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 31 MAI 1899.

ACTIF.

Effets publics, provinciaux ou municipaux..\$	3,640,350	61
Prêts, garantis par des effets publics de la Puissance ou des Provinces comme sûreté collatérale.....	82,500	00
Prêts garantis par des actions de Banques comme sûreté collatérale.....	326,351	80
Prêts garantis par autres actions, obligations ou débetures, autorisées par la loi, comme sûreté collatérale.....	1,335,914	42
Argent en Caisse ou déposé aux Banques et remboursable à demande.....	572,060	67
Placements au compte du fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000	00
Placements en actions de Banques fait avant la constitution de la Caisse en corpora- tion.....	28,551	12
Autre actif non compris sous les chefs précé- dents.....	118,147	01
	\$6,186,875	63

Québec, 31 mai 1899.

E. W. MÉTHOT,

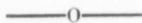
Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SUPLICE

RAPPORT DES AUDITEURS.



*A Messieurs les Président et Directeurs
de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de " La Caisse " pour les douze mois expirés le 31 mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées et le tout a été trouvé correct.

En terminant nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

P. LEGARÉ.

Inspecteur et Auditeur,

ALP. COTÉ.

Auditeur.

Québec, 9 juin 1899

310417011111
310417011111

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par E. W. Méthot, Ecr., Président, secondé par Mgr. B. Baquet,

Que le rapport des Directeurs ainsi que les États qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Amédée Robitaille, Ecr., secondé par Ulric Tessier, Ecr., et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie durant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Proposé par C. Tessier, Ecr., secondé par C. N. Hamel, Ecr., et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

J. D. Brousseau, écuyer,

C. N. Hamel, écuyer,

C. Labrègue, écuyer,

L'Hon. V. W. Larue,

E. W. Méthot, écuyer,

Mgr. Benjamin Paquet, Ptre,

Cyrille Tessier, écuyer.

M. le Président laisse le fauteuil, et il est remplacé par
M. J. D. Brousseau.

Sur motion de Mgr. B. Paquet, secondé par l'Hon. W. Larue, il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. E. W. Méthot, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,

Secrétaire

Québec, 19 juin 1899.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les suivants ont été élus, savoir :

E. W. MÉTHOT, écuyer, Président.

J. D. BROUSSEAU, écuyer, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,

Secrétaire-Trésorier

Québec, 19 juin 1899.

Bre-Dart
of Canada, Ltd.
6 Edmondson St.,
Brantford, Ontario
made in Canada